



98 GULLEDELLE
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT



02 777 76 64 RESPONSABLE
02 777 76 63 ASSISTANTE SOCIALE



ANTENNE.ANDROMEDE@CPAS.WOLUWEI200.BE

PRIX (*) : environ 750 € / MOIS

*PRIX SUJET À INDEXATION

431.39 € / mois de loyer + 10.34€ / jour de frais divers

Tarifs valables au 1er mars 2026.



Transports en commun :

☐ Verheyleweghen ☐ Andromède



Roodebeek



Autoroute :

E40 - Sortie 20 Kraainem-Woluwe

Antenne Andromède



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Consultez notre site :
www.cpas1200.be



ANTENNE
ANDROMÈDE

GARDER SA LIBERTÉ ET AVOIR SON CHEZ-SOI



CPAS

Woluwe-Saint-Lambert



Sint-Lambrechts-Woluwe



LE PRINCIPE

Garder votre autonomie tout en bénéficiant d'une aide occasionnelle ? C'est possible !

L'antenne Andromède ce sont six appartements bien équipés pouvant accueillir cinq habitants chacun.

Les personnes se domicilient (statut isolé) dans l'appartement et disposent d'une chambre individuelle meublée.

Elles mènent ensemble leur vie personnelle tout en tenant compte de la vie en communauté. De nombreuses activités de cohésion de groupe sont également proposées.

LES APPARTEMENTS

Il s'agit de 6 appartements communautaires en rez-de-chaussée avec chacun :

- 5 chambres individuelles meublées (lit, bureau, chaise, armoire, petite armoire.) ;

Des parties communes avec :

- 2 salles de douches et 2 W.C. ;
- Une buanderie (machine à laver, sèche-linge, surgélateur, etc.) ;
- Un petit jardin
- Un living et un coin bureau (ordinateur, imprimante, TV, internet, Wifi, téléphone fixe) ;
- Une salle à manger ;
- Une cuisine meublée et équipée ;

LES CONDITIONS D'ENTRÉE

Les appartements d'Andromède sont accessibles à tous selon certaines conditions :

- Soit à l'âge de la pension, soit à un âge auquel un projet professionnel n'est plus possible ;
- Quelle que soit sa commune de domicile ;
- Disposer d'un réseau social et/ou thérapeutique
- Ne pas être à charge d'un CPAS.

L'ENCADREMENT

Une équipe psychosociale est présente pour faciliter le séjour. Il y a une possibilité d'obtenir l'aide d'un service d'aides familiales, d'aides ménagères et de soins infirmiers.

Mais aussi un soutien à la solitude avec :

- Des réunions de groupe ;
- Des entretiens individuels ;
- Des réunions de coaching ;
- Des activités communautaires.